

Parcours Bleu



Coursan

Echelle : 1/5000
Equidistance : 5 m



Légende

-  Courbe de niveau
-  Abrupt de terre, Talus
-  Petite levée de terre
-  Ravine, Tranchée
-  Petit ravine
-  Butte
-  Petite dépression
-  Trou
-  Bloc rocheux
-  Puits / Fontaine
-  Terrain découvert
-  Végétation, course lente, bonne visibilité
-  Végétation, marche
-  Terrain cultivé
-  Limite franche de végétation
-  Gros arbre remarquable
-  Arbre ou buisson remarquable
-  Élément particulier de végétation
-  Chemin pavé, 4 m
-  Zone pavée, asphaltée, (trafic important), (4 m)
-  Sentier non pavé ou trace, 2 m
-  Petit sentier ou trace
-  Mur franchissable
-  Clôture franchissable ou balustrade
-  Clôture infranchissable ou balustrade
-  Point de passage
-  Zone interdite d'accès (Surface)
-  Bâtiment
-  Tour de grande hauteur
-  Élément important dû à l'homme - cercle
-  Élément important dû à l'homme - X
-  Escalier, 3 m
-  Ligne du Nord magnétique Bleu
- Zone interdite d'accès

Parcours Bleu, Longueur 2,0 km

- Départ Bâtiment, côté Nord-Ouest
1. 40 Objet particulier, le plus au Nord,
 2. 58 Puits, Fontaine
 3. 42 Jonction de chemins et de talus
 4. 59 Puits, Fontaine
 5. 68 Objet particulier
 6. 32 Clôture, extrémité Nord-Ouest
 7. 33 Arbre remarquable, l'objet du milieu
 8. 53 Arbre remarquable, le plus au Sud-Est,
 9. 43 Arbre remarquable, le plus au Sud
 10. 41 Arbre remarquable
- Départ Bâtiment, côté Nord-Ouest

Carte de course d'orientation N°2022-D33-389	
Carte de base : MNT et ortho IGN	Numéro d'urgence : 15 ou 112
Relevés : Clément Serret (01/2021)	Dessin : Clément Serret / Mk Parzych
Coordonnées Géographiques : Latitude 44,787 ; Longitude -0,492	
La possession de cette carte n'implique pas un droit d'accès permanent. Une autorisation doit être demandée aux propriétaires des terrains. Autorisation d'accès : Mairie de Coursan	
Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur.	
Distribution : Mairie de Coursan	
Coordonnées US Cenon Course d'Orientation : course-orientation@uscenon.fr	

